

DIALOGISME ET POLYPHONIE DANS LE DISCOURS ARGUMENTATIF

Steluța Coculescu*

steluta_coculescu@hotmail.com

Abstract: *Our contribution is in line with that of discourse pragmatics which contests the thesis of the uniqueness of the speaker subject; indeed, no utterance can be attributed to a single speaker. The utterance is the result of the interlocutors' interaction, who cooperate within the field of discourse. Bakhtine and Ducrot hold that in the utterance act several "voices" are mobilized, expressing themselves in the discourse. So much so, in an argumentative discourse which is dialogic, polyphonic, active and which has a persuasive goal, we can identify not only "the voice of the speaker", but also "the voice of the adversary"; this is evoked in order to be attacked and discredited in front of the audience.*

Keywords: *argumentation, discourse, dialogism, utterance, polyphony.*

0. Préliminaires

À partir du concept de *discours* qui a marqué l'évolution des linguistiques non pragmatiques vers les linguistiques pragmatiques, dont celle du discours, nous allons définir le *dialogisme*, la *polyphonie* et l'*argumentation*; dans la recherche linguistique contemporaine ces concepts sont devenus des outils indispensables à toute approche discursive.

1. La pragmatique du discours

La pragmatique met en place des dispositifs d'étude de l'usage de la langue manifestée entre les subjectivités participantes à la pratique énonciative, dans un contexte donné, chargée d'un pouvoir de FAIRE. Elle

* Associate Professor Oil and Gas University of Ploiesti, Romania, Faculty of Arts and Sciences, Department of Foreign Languages and Literatures.

Recherches scientifiques récentes dans le domaine de la pragmatique: *Stratégies de communication: coopération et polémique dans le débat télévisuel*, et *La Pragmatique, une linguistique de la parole*, Editura Universității din Ploiești, 2011 et *Pragmatique du discours, approche théorique et applications pratiques*, Ploiesti, 2004.

Directeur des projets financés par l'Ambassade de France en Roumanie: *Ateliers scientifiques franco-roumains; Le français à l'école; L'éducation à l'environnement pour le développement durable*;

Enseignement (2007 – 2011), cours de français général pour les fonctionnaires publics, *Le français des relations européennes et internationales*, cours s'inscrivant dans le Plan pluriannuel d'action pour le français dans l'Union Européenne, élaboré par l'Organisation Internationale de la Francophonie.

rend compte de l'adéquation de l'énoncé à la situation de discours.

Selon Éluerd¹ la ligne de partage entre les deux linguistiques, non pragmatiques et pragmatiques, est fondée sur l'exclusion ou la prise en compte des paramètres suivants: *les sujets parlants ordinaires*, qui n'ont de place qu'en parole; *le contexte ordinaire mondain*, qui n'intervient qu'au moment de la parole; *les usages ordinaires du langage*, qui sont porteurs de toutes les marques de la naissance de la parole, donc, de la présence dans la chaîne linguistique des sujets parlants et du contexte où ils évoluent. Les courants pragmatiques se diversifient pour emprunter des voies différentes, selon diverses écoles. Rappelons les approches de la *pragmatique linguistique* ou *intégrée à la sémantique*² et la *pragmatique radicale: cognitive, inférentielle*³.

L'acte de discours

Unité minimale de communication, *l'acte de langage* est nommé, selon les perspectives d'approche, *acte de parole*, *acte de discours*, *acte d'énonciation*. Dans la suite des théories d'Austin et Searle, le philosophe Francis Jacques (1979) considère que *l'interlocution est la grande absente de la théorie des actes de langage*. Il souligne la nature interlocutive de l'acte et propose un modèle d'*interaction dynamique* dont les locuteurs deviennent des *interlocuteurs*, des *intercatants* (Jacques, 1979: 201- 203). Selon Jacques, toute parole est adressée à quelqu'un. Il insiste sur la double présence locuteur-interlocuteur dans tout acte de parole et propose les termes *d'action conjointe*, de *dialogisme de la parole*. Notre rapport au monde est médiatisé par le rapport dialogique à l'autre⁴.

¹ Il oppose les *linguistiques: non pragmatiques*, qui s'occupent de la langue /vs/ *pragmatiques*, qui prennent en compte des *situations ordinaires de la communication humaine* (Éluerd, R. 1985: 8-9). Ces dernières interrogent les procédures du passage à *l'énonciation*, à l'aide des traces que ce processus laisse dans *l'énoncé*. Elles recouvrent le champ des analyses dites du *discours* ou de *l'énonciation*.

² *La pragmatique linguistique* (O. Ducrot) fait la distinction entre *langue* et *parole*; selon Ducrot, la pragmatique relève d'une linguistique de la langue. Le concept d'*instruction* rend compte du fonctionnement des mots du discours, notamment des connecteurs, dont la fonction varie en fonction de leur environnement linguistique; la signification de chaque connecteur correspond à une instruction sur la manière d'interpréter la connexion entre propositions.

³ Les approches pragmatiques *inférentielles* (Grice) s'opposent à la conception ascriptiviste inaugurée par Austin, pour revenir à la tradition descriptiviste et définir la signification en termes de réussite de l'acte illocutionnaire. Les tenants des approches inférentielles (Grice, Sperber, Wilson) posent trois idées fondamentales: le sens communiqué par un énoncé est généralement *implicite*; la récupération du sens communiqué se fait via un *calcul inférentiel*; le calcul inférentiel est déclenché par des règles pragmatiques (*principe de coopération* et *maximes conversationnelles* chez Grice et *principe de pertinence* chez Sperber & Wilson).

⁴ «Jacques propose de dépasser:

2. La linguistique de l'énonciation

Dans la linguistique de l'énonciation le langage n'est pas considéré comme un tout achevé, stable; elle s'intéresse aux opérations qui conduisent à la production d'un énoncé. La problématique de l'énonciation place au centre de la réflexion la catégorie de *l'événement*. Est considéré *événement* toute prise de parole, l'institution même des places qui instaure la prise de parole, qui indique le moment où s'ouvre un nouveau réseau de situations d'énonciation⁵.

L'activité énonciative dont le produit est l'énoncé relève d'une activité de construction dans laquelle l'énonciateur utilise la langue à l'intention de quelqu'un d'autre, son allocutaire (énonciataire/destinataire). Comme tout acte de langage, l'énonciation est la manifestation d'une *intention* attribuable à un *sujet* et se manifeste dans un *lieu* déterminé, à un *moment* donné. L'énoncé, en tant que produit de l'acte d'énonciation, intègre ces informations extralinguistiques qui laissent des traces dans l'expression linguistique. Ces paramètres de l'énonciation définissent la problématique de *l'appareil formel de l'énonciation*⁶.

3. Énonciation et polyphonie

Le dialogisme

La linguistique de la parole remet en cause l'unicité du sujet parlant. Cette contestation se retrouve à l'origine des deux courants distincts dans les sciences du langage: les travaux de M. Bakhtine qui parle de *dialogisme*, comme caractéristique fondamentale de toute parole qui

-le cadre de la phrase, pour une analyse transphrastique; toute énonciation entrée dans un cadre interlocutif est présumée figurer à la fois comme une réponse à une question virtuelle de l'interlocuteur et comme une question tacite qui lui est posée;

-le cadre du locuteur, pour la relation interlocutive; il ne fallait plus rapporter les effets de sens au seul locuteur (pas plus qu'à l'image qu'il se fait de l'allocutaire). C'est le paradoxe de la non-séparabilité des actions linguistiques;

-la référence au monde et la référence aux sujets sont liées; selon les expressions de F. Jacques, la «co-référence» au monde est solidaire de la «rétro-référence» aux personnes; en même temps la relation interpersonnelle est co-originale de la relation de référence au monde.» (Armengaud, 1993: 117)

⁵ La définition classique de l'énonciation appartient à É. Benveniste: «L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. [...] En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme un procès d'*appropriation*. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre.» (Benveniste, 1974, II: 80-82)

⁶ Les éléments constitutifs du cadre énonciatif sont définis par Kerbrat-Orecchioni, (1997, 1998): les protagonistes du discours, émetteur et destinataire(s); la situation de communication, circonstances spatio-temporelles; les conditions générales de la production/réception du message: nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours, etc.

contient en elle une/des parole(s) antérieure(s), et les travaux d'O. Ducrot qui, tout en contestant lui aussi l'unicité du sujet parlant, développe le concept de *polyphonie*. Bakhtine a élaboré ce qu'on pourrait appeler une «poétique de l'énonciation» (Todorov, 1981: 9). Selon lui, l'énoncé humain est un produit de l'interaction entre la langue et le contexte d'énonciation, contexte qui appartient à l'histoire⁷. L'énoncé n'est pas l'affaire du seul locuteur, mais le résultat de son interaction avec un auditeur, dont il intègre par avance la réaction: tout énoncé peut être considéré comme faisant partie d'un dialogue.

Plus tard, O. Ducrot, tout en contestant l'unicité du sujet parlant, soutient la même thèse de la polyphonie énonciative⁸. Il définit l'activité énonciative comme résultant de plusieurs «voix» qui viennent s'exprimer dans le discours. Ducrot insiste sur l'aspect polyphonique du discours, c'est-à-dire sur la multiplicité des points de vue exprimés dans un énoncé unique.

Ducrot se distingue de la vision de Bakhtine dans certains points: si Bakhtine travaille essentiellement sur des textes littéraires, Ducrot déplace la théorie de la polyphonie au cœur d'un énoncé, et non dans une suite d'énoncés; la notion de dialogue, centrale dans le dialogisme de Bakhtine, est absente dans la théorie de la polyphonie qui s'appuie sur la notion de cohérence et sur la prise en charge des énoncés; selon le dialogisme, la présence du discours de l'autre est «constitutive» de toute prise de parole, elle n'est pas le résultat d'une intention délibérée; dans la théorie de la polyphonie, la prise en charge des énoncés est ou peut être assumée ou non, revendiquée ou non; elle peut être plus ou moins montrée.

La polyphonie

Pour élaborer sa thèse sur la polyphonie Ducrot (1980) distingue plusieurs instances: *l'être empirique*, être du monde, *le locuteur*, être du discours, auteur de l'énonciation et *l'énonciateur*, le garant des paroles émises. Il commence par formuler deux distinctions importantes:

1) *Locuteur*/vs/*allocutaire*. Le *locuteur*, celui qui profère l'énoncé, l'auteur des paroles émises, est l'auteur de l'énonciation. C'est au locuteur que renvoient les pronoms de la première personne. L'*allocutaire* est la personne à qui l'énonciation est censée s'adresser, l'être à qui les paroles sont dites, attestée par les pronoms de la 2^e personne.

⁷ «Aucun énoncé en général ne peut être attribué au seul locuteur: il est le *produit de l'interaction des interlocuteurs* et, plus largement, le produit de toute cette *situation sociale* complexe, dans laquelle il a surgi.» (Bakhtine, cité par Todorov, 1981: 50)

⁸ Selon lui, l'activité énonciative à laquelle participent plusieurs «voix» qui s'expriment dans un discours détermine l'«altérité» constitutive de tout discours: «La pensée d'autrui est constitutive de la mienne et il est impossible de les séparer radicalement.» (Ducrot, 1980: 45)

2) *Énonciateur/vs/énonciataire (destinataire)*. L'*énonciateur* est l'agent - source des actes illocutionnaires, l'instance qui assure le contenu de l'énoncé et se porte garant de sa vérité. Le *destinataire* est la personne censée être l'objet des actes illocutionnaires, le patient de ces actes.

3) Ducrot introduit une troisième opposition fonctionnant à deux niveaux: *locuteur/vs/énonciateur*⁹; *allocutaire/vs/destinataire*¹⁰.

4. Le concept de DISCOURS

D'une manière générale le discours est une certaine manière d'appréhender le langage, en tenant compte de ses conditions de production. Il suppose l'articulation du langage sur des paramètres non linguistiques. Le discours est associé aux termes: *événement* (produit dans un cadre spatio-temporel déterminé, le discours en porte les traces) ou *processus* (il construit progressivement ses objets par l'activité discursive elle-même). Aucun discours n'est jamais absolument terminé et rien n'empêche théoriquement de le poursuivre. En tant que processus qui se déroule dans le temps, de façon orientée, le discours est une succession de transformations, permettant de passer d'un état à un autre. Le discours est un *acte*, effectué pour atteindre un but, il est donc *intention*. Il est un *ensemble d'actions*, sur la langue qu'il utilise et sur le monde, à travers ce qu'il choisit d'en extraire pour en parler; sur les objets nouveaux qu'il construit alors et qui prennent forme d'arguments pour d'autres discours. Le discours¹¹ est un *ensemble de stratégies* choisies par un orateur

⁹ Ducrot, (1980), donne l'exemple suivant: *Marie m'a annoncé que le temps se remettrait au beau. J'irai à la montagne demain*. On constate que le locuteur L, celui qui profère cet énoncé est différent de l'énonciateur, E, celui qui en a la responsabilité. Mais il y a des morphèmes qui conduisent à la lecture polyphonique, comme: *selon X, à ce que dit X, à en croire X, il paraît que, il y a des gens qui croient que, le bruit court que, certains disent que...: À ce que dit ma mère, le temps va changer.; À en croire mon cousin, la famille se réunira au bord de la mer*.

¹⁰ En même temps, on peut identifier plusieurs destinataires: supposons que le ministre de l'intérieur déclare à la radio, à la suite des troubles ou des désordres (Ducrot, 1980: 39): *L'ordre sera maintenu coûte que coûte*. Le ministre qui dit cela accomplit simultanément deux actes inséparables à l'adresse de deux catégories de destinataires: d'une part il vise les bons citoyens, soucieux de calme et d'ordre, auxquels il fait la promesse de rétablir l'ordre (*L'ordre sera maintenu*); d'autre part il vise les mauvais, les méchants, les provocateurs, auxquels il adresse la menace (*coûte que coûte*).

¹¹ Caractéristiques du discours (Maingueneau (1998:37): le discours est une organisation transphrastique; le discours est orienté; le discours est une forme d'action: toute énonciation constitue un acte; le discours est interactif: l'interactivité ne se manifeste pas seulement dans les interactions dialogales, elle est fondamentale, constitutive. Le discours est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres locuteurs, virtuels ou réels. L'interactivité suppose toujours la présence d'une autre instance, à laquelle s'adresse le locuteur et par rapport à laquelle il construit son propre discours. Le discours est pris dans un interdiscours; le discours est contextualisé: il n'y a pas de discours hors contexte et le contexte n'est pas seulement un

s'adressant à un certain public, en vue de modifier le jugement ou l'opinion du public sur une situation, ou sa façon de se représenter certaines connaissances.

L'interdiscours

Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il est en relation avec d'autres discours, il contribue à constituer *l'interdiscours*. Dans le sens restreint, *l'interdiscours* est aussi un espace discursif, un ensemble de discours (d'un même champ discursif ou de champs distincts) qui entretiennent des relations de délimitation réciproque les uns avec les autres. Dans le sens large, on appelle *interdiscours* l'ensemble des unités discursives, relevant de discours antérieurs du même genre, de discours contemporains d'autres genres etc., avec lesquelles un discours particulier entre en relation implicite ou explicite. La prise en compte de l'interdiscours conduit à reconnaître les relations de ce discours à son *Autre*. Cette dualité, du «je» et de «l'autre» qu'on incorpore dans son discours crée un *espace d'échanges*, un va-et-vient entre les identités, les subjectivités en présence. L'identité n'est jamais close, elle est ouverte; l'interdiscours s'identifie à l'ensemble de relations entre diverses identités qui se croisent.

L'interaction

Selon M. Bakhtine «L'interaction verbale est la réalité fondamentale du langage». À son tour, C. Kerbrat-Orecchioni (1990: 17), définit ainsi l'interaction¹²:

«Tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, les différents participants, que l'on dira donc des "interactants", exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles – *parler, c'est échanger et c'est changer en échangeant.*»

cadre, un décor; le discours contribue à définir son contexte et peut le modifier en cours d'énonciation; le discours est pris en charge: il est rapporté à une instance d'énonciation qui se pose comme source des repérages personnels, temporels, spatiaux et indique quelle attitude adopte cette instance à l'égard de ce qu'il dit et de son interlocuteur; comme tout comportement social, le discours est régi par des normes spécifiques, fondées sur les droits et les devoirs des locuteurs. Aucun acte d'énonciation ne se pose sans justifier son droit à se présenter tel qu'il se présente.

¹² Les écoles d'analyse du discours et des conversations font appel au concept *interaction* pour qualifier les activités de communication dans la société. «Par interaction (c'est-à-dire l'interaction face à face) on entend à peu près l'influence réciproque que les participants exercent sur leur actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres; par une interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres; le terme «rencontre» pourrait aussi convenir» (Goffman, 1973: 23).

L'interaction est devenue

«toute action conjointe, conflictuelle ou coopérative, mettant en présence deux ou plus de deux acteurs. À ce titre, ce concept recouvre aussi bien les échanges conversationnels que les transactions financières, les jeux amoureux, que les matchs de boxe.» (Vion, 1992:17)¹³

Parler est une activité qui se déroule dans la société, c'est une interaction verbale; la locution devient *interlocution* et les locuteurs, *interlocuteurs*¹⁴.

Le principe de coopération

H.P. Grice considère que nos échanges de parole sont le résultat, jusqu'à un certain point au moins, d'effets de *coopération* (le fait d'implication). Chaque participant reconnaît dans les échanges un but commun ou un ensemble de buts, ou bien au moins une direction acceptée par tous. Ce but ou cette direction peuvent être fixés dès le départ ou bien ils peuvent apparaître au cours de l'échange; ils peuvent être relativement bien définis ou assez vagues, laissant plus de liberté aux participants. C'est ce que Grice appelle *Principe de Coopération*:

«Que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé.» (Grice, 1979: 61)

Ce principe est souvent violé par les comportements effectifs des locuteurs. Le principe de coopération de Grice s'accompagne de quatre catégories, appelées *maximes de conversation: de quantité, de qualité, de relation et de manière*¹⁵.

¹³ Pour R. Vion l'interaction est le lieu «où se construisent et se reconstruisent indéfiniment les sujets et le social» (1992: 93). Elle joue des rôles dans la société et participe à la construction: *du sens*, qui, dans l'interaction, est négocié dans un travail interactif constant; de la *relation sociale* entre les sujets qui, dans l'interaction, agissent à partir des positions sociales et donnent vie à des rôles; des *images identitaires*, car c'est dans et par la mise en contact des sujets parlants qu'ils arrivent à construire leurs identités. Par l'interaction on réalise la construction conjointe des contenus, de la relation et des formes linguistiques signifiantes; communiquer signifie gérer des formes discursives comme la conversation, le récit, l'argumentation.

¹⁴ Les tendances actuelles en linguistique du discours et les approches interactionnelles qui privilégient la *relation interlocutive* adoptent une démarche théorique à partir des éléments suivants: l'abandon du sujet monadique au profit de l'interaction; les actions et réactions de chacun des participants sont autant de contributions à la co-construction du sens social (énoncé coopératif); l'analyse non pas des corpus contraints ou artificiels, mais des interactions naturelles, authentiques, en situation réelle d'échange; l'interaction en milieu naturel devient processus total, multicanal.

¹⁵ I. Maximes de quantité: 1. Que notre contribution contienne autant d'information qu'il est requis. 2. Que notre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis. II. Maximes de qualité (de véridicité): Que notre contribution soit véridique: 1.

5. L'argumentation dans le discours

Pour nous situer dans une perspective pragma-discursive et rhétorique nous allons tout d'abord définir certains termes:

Le discours argumentatif

C'est une perspective pragma-discursive sur les productions langagières.

«Le discours argumentatif est le «vivier» où germent et se développent tous les autres discours: informatif, narratif, explicatif, descriptif, dialogué, injonctif, figuratif.» (Tuțescu, 1998: 365)

L'argumentatif¹⁶ est donc un discours prototypique, car dans chaque type de texte/discours il y a les germes d'une argumentativité plus ou moins grande; en d'autres termes, la séquence argumentative se manifeste dans tous les types de discours/textes, ce qui conduit à adopter la théorie de l'hétérogénéité séquentielle des discours/textes.

L'argumentation

Étudiée par la rhétorique, c'est une technique dont le lieu de manifestation se trouve dans les productions verbales des locuteurs; elle est fondée sur l'acte de discours CONVAINCRE et qui veut FAIRE CROIRE

N'affirmez pas ce que vous croyez être faux. 2. N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves. III. Maxime de relation (de pertinence): Parlez à propos (soyez pertinent). IV. Maximes de manière: Soyez clair: 1. Evitez de vous exprimer avec obscurité. 2. Evitez d'être ambigu. 3. Soyez bref. Evitez toute prolixité inutile. 4. Soyez ordonné.

¹⁶ Les caractéristiques du discours argumentatif (Tuțescu, 1998):

- Le discours argumentatif est un *discours dialogique*, car il prend en compte le destinataire/l'auditoire/interlocuteur; il est construit par le positionnement discursif continu du locuteur/argumentateur par rapport aux positions de son adversaire;

- Le discours argumentatif est un *discours d'action*, il est un macro-acte de langage; il vise à agir sur les destinataires, pour modifier leurs opinions et les faire adopter l'opinion du locuteur/argumentateur;

- Le discours argumentatif est un *discours à visée perlocutoire* et *persuasive*, car son objectif est de convaincre et persuader, pour emporter l'adhésion du destinataire;

- Le discours argumentatif est un *discours à portée doxatique*; il relève des opinions admises pour induire un changement dans les opinions et croyances, dans les représentations du destinataire;

- Le discours argumentatif est un *discours factuelo-déductif*, basé sur un acte d'*inférence*; c'est par inférence que le destinataire/auditoire passe des prémisses aux conclusions. La déduction et l'induction sont les deux opérations logiques qui font appel aux mécanismes d'inférence. Basé sur la logique discursive du langage, le discours argumentatif est *contraignant*; en même temps, il a un caractère *créatif*, car chaque locuteur exploite, dans sa stratégie, les positions de l'adversaire.

- Selon J.-Bl. Grize (1981), on peut distinguer deux composantes dans tout discours argumentatif: une *composante explicative*, faite de raisonnements et une *composante séductrice*, faite d'éclairages destinés à créer des émotions, des sentiments pour emporter l'adhésion du destinataire.

et PERSUADER. Elle exprime la faculté du langage à influencer, par diverses techniques, les destinataires, à les amener à penser et à agir d'une certaine façon. Le mouvement argumentatif vise un transfert d'adhésion:

«L'argumentation ne transfère pas des prémisses vers une conclusion une propriété objective, telle que la vérité- ce qui est dans le cas de la démonstration-, mais s'efforce de faire passer vers la conclusion l'*adhésion* accordée aux prémisses. Cette adhésion est toujours relative à un auditoire, elle peut être plus ou moins intense, selon les interlocuteurs.» (Perelman 1985: 173)

Aristote fut le premier philosophe à avoir élaboré une théorie systématisée de l'argumentation, qu'il définit par sa matière et sa méthode. La matière concerne les actions des hommes qui sont sujets à des controverses. L'argumentation aristotélicienne est une logique du *vraisemblable* qui s'oppose au *vrai*, objet des sciences¹⁷. Les techniques argumentatives ont été développées par la *rhétorique* et par la *logique*.

La nouvelle rhétorique (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1985) insiste sur la dimension communicationnelle de toute argumentation.¹⁸ Elle se déploie dans *l'interaction, dans l'échange* entre l'orateur et son auditoire¹⁹, qui participe à l'échange, même quand il n'a pas la parole.

Pour agir par son discours l'orateur doit s'adapter à son auditoire pour le *persuader et convaincre*. *Convaincre*, c'est utiliser des *arguments logiques*, qui s'adressent à la raison et sont valables pour tous. *Persuader*, c'est utiliser des *arguments affectifs*, qui s'adressent à la sensibilité et varient selon l'auditoire. Cela consiste à modifier l'opinion d'autrui en faisant appel à ses sentiments et à ses émotions: crainte, pitié, admiration, envie, mépris, rire, etc. Ainsi, on ridiculise son adversaire ou on le présente

¹⁷ Aristote identifie les critères propres à l'*objet* de l'argumentation: il porte sur l'action humaine donc sur le vraisemblable et non sur le vrai; il est controversable; il porte sur le sens commun.

¹⁸ Une argumentation est un discours écrit ou oral, littéraire ou non littéraire; le discours argumentatif a pour but de faire adhérer le destinataire à une thèse, (idée, opinion ou proposition) ou bien de lui faire rejeter la thèse adverse. Le discours argumentatif veut agir sur autrui en modifiant les savoirs, les croyances ou les opinions de son destinataire. «Toute argumentation présuppose un *problème*, c'est-à-dire un dissensus, réel ou imaginaire, sur une question précise; vu qu'il ne peut y avoir d'argumentation sans langage, toute question doit être formulée en forme de thèse. D'un point de vue pragmatique, tout argumentant vise à faire accepter sa thèse par un interlocuteur. Généralement parlant, toute argumentation vise à transformer un dissensus en consensus.» (E. Eggs, in Tuțescu, 1998: 123)

¹⁹ La notion d'*auditoire* est au centre de ce dispositif. Ils postulent l'existence des trois espèces d'auditoire: *l'auditoire universel*, constitué par l'humanité tout entière ou au moins par tous les hommes adultes et normaux; *l'interlocuteur* ou l'auditoire formé, dans le dialogue, par la seule personne à laquelle on s'adresse; l'auditoire constitué par le *sujet lui-même*, quand il délibère ou se représente les raisons de ses actes.

comme dangereux. Perelman propose d'appeler *persuasive* une argumentation qui ne prétend valoir que pour un auditoire particulier (qui peut être identifié et qui pourrait passer à l'action) et d'appeler *convaincante* une argumentation qui est censée obtenir l'adhésion de tout être de raison, donc de l'auditoire universel. La distinction entre *persuader* et *convaincre* tient donc non seulement de la distinction entre la volonté et l'intelligence, entre l'irrationnel et la raison, mais aussi de la distinction entre la nature des auditoires auxquels sont soumis les arguments.

L'acte d'Argumenter

Anscombe et Ducrot (1983: 163) font une distinction entre l'*Argumentation* et l'*Acte d'Argumenter*, en s'appuyant sur les théories de l'énonciation et des actes de langage. L'*Argumentation* est née dans le surgissement d'au moins deux énoncés, dont le premier est un argument et le second une conclusion; il est à remarquer la fonction de cohérence discursive assurée par l'argumentation: E1: *Il fait beau*. E2: *Allons à la montagne*. L'acte d'*Argumenter* peut se réaliser par un énoncé unique, comme tous les actes illocutoires. Il peut se réaliser en dehors de l'argumentation.

«Ce processus argumentatif que l'on nomme argumentation et qui consiste à enchaîner des énoncés-arguments et des énoncés-conclusions a lui-même pour préalable un acte d'ARGUMENTER sur lequel il s'appuie.» (Anscombe, Ducrot, 1983: 168)

La parole de l'autre

Le locuteur, dans le souci de convaincre, peut faire apparaître dans son discours une thèse différente de la sienne: c'est la *thèse rejetée* (*thèse réfutée*, *thèse adverse*). Elle peut être accompagnée des arguments qui la soutiennent. Dans ce cas, le locuteur prend soin de marquer que les propos mentionnés appartiennent à d'autres que lui et qu'il ne les reprend pas à son compte. Le discours argumentatif fait donc entendre plusieurs voix, celle du locuteur et celle de ses adversaires. On parle dans ce cas de *polyphonie énonciative*²⁰. Cette polyphonie est maximalisée dans le discours polémique. Le discours polémique est un discours conflictuel, dans lequel l'adversaire est nié, rejeté, disqualifié. Son destinataire est le public-témoin qu'il faut rallier à la thèse proposée. L'auteur d'un discours conflictuel se donne comme objectifs de faire triompher ses propres idées,

²⁰ Cette mise à distance se marque par certains indices: les expressions du type: «certains pensent que», «il y a des gens pour dire que», «on a longtemps prétendu que»... ou la désignation explicite de l'adversaire; l'emploi du conditionnel pour marquer la mise en doute de la valeur des propos prêtés aux adversaires; l'usage de connecteurs logiques indiquant une opposition ou une concession: «certes...mais...»; «sans doute...pourtant...»

de disqualifier les idées et des thèses de son adversaire pour obtenir l'adhésion à sa thèse du public-témoin concerné par les enjeux du conflit. Le discours conflictuel n'est pas obligatoirement un discours dialogal; c'est souvent le discours d'une seulement des parties en conflit. C'est le cas où une personne interpelle une autre personne, en raison d'un désaccord fondamental entre leurs opinions. La réponse de l'adversaire interpellé ne succède pas obligatoirement immédiatement après l'attaque. La réponse, s'il y en a, constitue un autre discours conflictuel. Les discours conflictuels sont intimement liés par le dialogisme interne qui les sous-tend. Le discours conflictuel devient discours polémique lorsque le discours argumentatif adopte une attitude agressive vis-à-vis des thèses adverses. L'enjeu du discours polémique n'est pas la vérité, mais l'efficacité pragmatique, le triomphe sur son adversaire. Dans la communication conflictuelle les rapports entre les parties engagées dans l'échange sont inégalitaires et hiérarchiques. Le conflit suppose la mise en œuvre de tous les moyens discursifs possibles pour dominer l'interlocuteur. Un discours polémique implique le désaccord des protagonistes et a pour objet la falsification des contenus adverses. Sa nature est argumentative, fondée sur:

- *la réfutation de la thèse adverse*: le combat argumentatif met en scène deux discours qui s'opposent. Chacun vise la thèse et les arguments du discours adverse, pour en montrer les faiblesses, voire l'absurdité.

- *la disqualification de l'adversaire*: l'argumentation polémique s'attaque souvent à la personne de l'adversaire. Comme stratégies, on cherche ou bien à mettre en doute ses compétences, ses qualités intellectuelles ou morales, ou bien à montrer la contradiction entre ses opinions et son comportement.

- *l'utilisation de la violence verbale*: la violence du discours conduit à le considérer une « guerre verbale »; l'adversaire est attaqué par l'usage d'un lexique dévalorisant, insultant. À l'aide des figures comme la comparaison, la métaphore, l'ironie, l'adversaire est ridiculisé pour le rendre détestable.

La réfutation, stratégie verbale du désaccord, est un acte de nature dialogale qui présuppose un énonciateur présent (communication orale) ou implicite (communication écrite). C'est un acte interactif rétroactif qui présuppose l'existence d'un acte antérieur auquel elle renvoie. Elle peut se manifester sur des objets sémantiques différents: sur une action extralinguistique, comme le *refus*, ou sur une action linguistique, comme la *réfutation*. La réfutation implique une argumentation; par l'absence de l'argumentation cette réponse négative devient démenti, infirmation. (Moeschler, 1982)

6. Conclusions

En raison de son hétérogénéité constitutive, tout discours laisse /fait entendre plusieurs voix. Le discours argumentatif, dont le but est de faire sortir son énonciateur victorieux d'une « guerre verbale » menée devant un auditoire, est profondément dialogique, polyphonique. Toutes les stratégies discursives mises en place dans un discours argumentatif sont fondées sur la prise en compte du comportement verbal et non verbal de l'adversaire, co-énonciateur, partenaire dans la construction du discours argumentatif.

Références bibliographiques

- ANSCOMBRE, Jean-Claude, DUCROT, Oswald, 1983: *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, Bruxelles.
- ARMENGAUD, Françoise, 1993: *La pragmatique*, col. *Que sais-je?* Paris, PUF.
- AUSTIN, John L., 1970: *Quand dire c'est faire*, Éd. du Seuil, Paris.
- BENVENISTE, Émile, 1966/1974: *Problèmes de linguistique générale*, 2 volumes, Paris, Gallimard.
- CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique (dir.), 2002: *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil.
- COCULESCU Steluța, 2005: *L'Argumentation. Théorie et pratique*, Ploiești, Editura Universității Petrol și Gaze din Ploiești.
- COCULESCU Steluța, 2011: *La pragmatique, une linguistique de la parole*, Ploiești, Editura Universității Petrol și Gaze din Ploiești.
- COCULESCU Steluța, 2013: *Initiation à la pragmatique, théorie et pratique*, Oradea, Editura Universității din Oradea.
- DECLERCQ Gilles, 1992: *L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Editions Universitaires.
- DUCROT, Oswald, 1980: *Les mots du discours*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- DUCROT, Oswald, 1984: *Le Dire et le Dit*, Paris, éd. de Minuit.
- DUCROT, Oswald, 1993: *Dire et ne pas dire: principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- ÉLUERD, Roland, 1985: *La pragmatique linguistique*, Paris, Nathan.
- GOFFMAN, Erving, 1973: *La mise en scène de la vie quotidienne: 1. La présentation de soi. 2. Les relations en public*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- GRICE H. Paul, 1979: «Logique et conversation», in: *Communication* n°30, p. 57-72, Paris.
- GRIZE, Jean-Blaise, 1981: «L'argumentation: explication ou séduction», in *Linguistique et sémiologie: L'Argumentation*, Presses Universitaires de Lyon.

JACQUES, Francis, 1979: *Dialogique. Recherches logiques sur le dialogue*, Paris, Presses Universitaires de France.

KERBRAT – ORECCHIONI, Catherine, 1980, 1997: *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT – ORECCHIONI, Catherine, 1990/1992/1994/1998: *Les interactions verbales: 1990/1998, Approche interactionnelle et structure des conversations; 1992, La relation interpersonnelle; 1994, Variations culturelles et échanges rituels*, Paris, Armand Colin.

MAINGUENEAU, Dominique, 1991: *L'analyse du discours*, Paris, Hachette.

MAINGUENEAU, Dominique, 1998: *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunot.

MOESCHLER, Jacques, 1982: *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Peter Lang.

PERELMAN Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 1985: *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France.

SEARLE, John, 1972: *Les actes de langage*, Paris, Hermann.

SPERBER, Dan, WILSON, Deirdre (trad.), 1989: *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Les Éditions de Minuit.

TODOROV, Tzvetan, 1981: *M. Bakhtine. Le principe dialogique*, Paris, Editions du Seuil.

TUȚESCU, Mariana, 1998: *L'Argumentation. Introduction à l'étude du discours*, București, Editura Universității București.

VION, Robert, 1992: *La communication verbale. Analyses des interactions*, Paris, Hachette.